

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1087 9 septembre 1946

n° 1087 9

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1946

Date de publication
9 septembre 1946

Date du numéro
30 septembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

M. Banabila, contrôleur principal des P.T.T. du cadre local, assurera les fonctions de chef de service, receveur comptable des P.T.T., en l'absence de M. Plattier, rapatrié sanitaire, jusqu'à l'arrivée de M. Geoffroy.